

SAINT-PÉRAY

Magazine

n°9



Magazine d'Information de la Ville de Saint-Péray Décembre 2000



S O M M A I R E

Editorial

- Le mot du Maire

Page 1 - Echanges Internationaux

- Visites à Gross-Umstadt et Asso.
- Séjour jeunes pêcheurs Allemands.

Pages 2/3 - Equipements / sport

- Tennis.
- Gymnase.
- Récompenses sportives.

Pages 4/5 - Vie de la cité

- Un ministre à Saint-Péray.
- Noces d'or.
- Cérémonie de remise des médailles de la famille Française.

Pages 6/7 - Histoire et traditions

- Monument aux Morts

Pages 8/9 - Portraits

- Un Saint-Pérollais à l'honneur.
- Une vieille famille de vigneron Saint-Pérollais.

Pages 10/11 - Clin d'œil

Pages 12/16 - Travaux

- Travaux Hôtel de Ville.
- Collège de Crussol.
- Station d'épuration.
- Calendrier des travaux.
- OPAH 2001 dernière année.

Page 17 - Vie de la cité

- Cérémonie du concours «Un nom pour la maison de la viticulture».

Page 18 - Entreprises

- Atelier de lutherie.

Page 19 - Animation

- Office Municipal d'Animation Culturelle.

Page 20 - Vie pratique

- Les services publics.
- Etat civil.

Le mot du Maire,



Nous voici arrivés au terme de cette année 2000. Six mois se sont écoulés depuis le dernier numéro du Saint-Péray Magazine et, c'est l'occasion, de revenir sur notre Fête des Vins et du Jumelage. Cette 34^{ème} édition a été un bon millésime tant au niveau des animations que de la fréquentation. Ces trois jours de festivités, qui font la renommée de notre commune par delà les frontières du canton, sont la preuve que la ville de Saint-Péray n'est pas seulement reconnue pour son cadre de vie agréable mais également pour son dynamisme.

Il convient toutefois de ne pas s'endormir sur ses lauriers car, à l'heure d'entrer dans le 21^{ème} siècle et dans le III^{ème} millénaire, notre commune doit poursuivre sa modernisation. Les travaux réalisés ces derniers mois (équipements sportifs, voirie, écoles) constituent autant d'étapes vers cette nécessaire modernisation, et la rénovation de l'Hôtel de Ville, qui sera terminée au printemps, en est le symbole.

Je rappellerai seulement que deux problèmes importants de circulation et de sécurité routière aux entrées Est et Ouest de la ville sont résolus ou en voie de l'être. En effet, pour le bien-être de tous ses habitants comme de ceux du canton, Saint-Péray ne pouvait plus se permettre de supporter les difficultés de circulation du passage sous le pont de la Beylesse qui perduraient depuis bien longtemps déjà, ni accepter les problèmes de sécurité sur la route départementale 279 en direction de Touloud.

Nous n'aurons ainsi plus à subir les inondations de la Beylesse en cas de pluies abondantes puisque les eaux pluviales seront évacuées vers le Mialan. Et chaque usager de l'avenue Louis-Frédéric Ducros trouvera son compte dans les travaux d'aménagement de la chaussée, les automobilistes bien sûr, mais également les cyclistes et les piétons grâce à la création de trottoirs et de bandes cyclables.

Dans un tout autre registre, ce passage à l'an 2001 sera à n'en pas douter une étape importante de la vie de notre cité. La nouvelle année qui se présente marquera en effet la célébration du 35^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Gross-Umstadt, du 10^{ème} anniversaire du pacte d'amitié avec Santo-Tirso, et sans doute, l'officialisation d'un nouveau jumelage avec nos amis italiens d'Asso. En effet, ce partenariat semble en très bonne voie comme j'ai pu moi-même le constater lors de la visite officielle effectuée au mois d'octobre suite à l'invitation de M. CONTI, maire d'Asso.

Mais cessons là ces digressions et permettez-moi, en cette période de fête et de gaieté, de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pour vous tous, synonyme de réussite et de prospérité !

Bonne année et bonne lecture !

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la
Mairie de Saint-Péray, Place de la Mairie 07130 St-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77
Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER
Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER
Crédit illustration : Services Municipaux, Mr. Plantier,
Couverture : l'intérieur du gymnase
Régie publicitaire : Place de la Mairie 07130 St-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77
Fabrication : **viacom** - 7 rue Pierre et Marie Curie
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 53 03 - Fax : 04 75 80 03 59
Dépôt légal : n° 38-L1/96

Echanges Internationaux



Après les visites amicales des représentants des villes de GROSS-UMSTADT et ASSO dans le cadre de la 34^{ème} Fête des Vins et du Jumelage, ce fut au tour des saint-pérrollais de se rendre en Allemagne et en Italie.

Ainsi, une délégation de près de 50 personnes s'est rendue à GROSS-UMSTADT du 15 au 18 septembre lors de la Winzerfest (fête des Vignerons). Durant ces trois jours de fêtes, les représentants de SAINT-PÉRAY ne sont pas passés inaperçus.

Les 9 membres du Cycloclub de SAINT-PÉRAY, qui avaient fait le trajet en vélo (5 jours pour plus de 800 kms), ont eu les honneurs de la municipalité et de la presse pour leur exploit.

Notre reine des Vins et du Jumelage 2000, Karine, et ses deux dauphines, Emmanuelle

et Virginie, ont dignement représenté notre ville et ont pu faire la connaissance de leurs homologues allemandes fraîchement élues : Stéphanie II



Asso (Italie) Cadeau de Bienvenue du Maire de Canzo.

et ses princesses Heike et Stéphanie.

Enfin, la Banda Musicale qui accompagnait la délégation saint-pérrollaise a su enchanter un public nombreux grâce à son style inimitable et provoquer un bel engouement populaire.

Cette année 2000 marquait également la première visite officielle d'une délégation saint-pérrollaise à ASSO (du 13 au 16 octobre). Après les échanges dans le cadre de l'Association Amitié Asso/Saint-Péray et les

échanges scolaires, cette visite avait pour but la préparation concrète d'un jumelage officiel.

Au menu : visite de la ville d'ASSO et du syndicat intercommunal, rencontre avec la

des échanges linguistiques, culturels, associatifs et une coopération économique.

Il reste encore du chemin avant une officialisation du jumelage, mais cette rencontre a d'ores et déjà démon-



Asso (Italie) Inauguration du monument de la Vallassina.

direction et les professeurs du collège, rencontre amicale France/Italie de boules, ... Trois jours durant, les 13 membres de notre délégation ont apprécié l'accueil chaleureux et chacun a pu comprendre la pertinence d'un partenariat plus poussé entre les deux villes. Les discussions entre élus français et italiens ont permis d'établir plusieurs pistes de réflexion quant à

tré que l'amitié entre ASSO et SAINT-PÉRAY était suffisamment forte pour servir de base à un partenariat durable.



Gross-Umstadt, défilé de la Winzerfest

Séjour de jeunes Pêcheurs ALLEMANDS

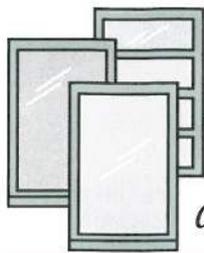
Lundi 3 juillet 2000, le Maire a reçu à l'Hôtel de Ville 14 jeunes Allemands venu effectuer un stage de pêche du 3 au 11 juillet. Encadré par M. Philippe COSTE, un Français établi en Allemagne,



qui organise ces échanges sportifs et de découverte. Ces jeunes ont campé à Alboussière et ont pratiqué la pêche dans les cours d'eau du sud de l'Ardèche. Ils ont également pu découvrir notre région au cours de visites, comme celles du château de Crussol, des grottes et du musée de Soyons.

Réception à l'Hôtel de Ville

Fermetures PVC



*Fabrication et pose
de menuiseries P.V.C.*

5, rue Oscar Saint-Prix - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 48 11 - Fax : 04 75 40 48 00

ANTIQUITES CHARRA

Grand choix meubles
anciens sélectionnés,
objets d'art.
Maison créé en 1977.
Ouvert de 15h. à 19h.
et sur R.D.V. entrée libre

Rond Point
Route de Valence
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 53 93



Matériaux de construction Menuiserie - Carrelage - Sanitaire Cheminée SUPRA

Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Face Pôle 2000
B.P. 29
07130 St-Péray

Tél.: 04 75 40 47 50
Fax : 04 75 40 14 65

- Lutttes antiparasitaires
- Dératisation
- Désinfection
- Désinsectisation
- Dépigeonnisation
- Fumigation
- Thermonébulisation
- Désherbage
- Traitement charpente
- Traitement des odeurs
- Traitement des mousses
- Traitement des bactéries

Adhérent chambre syndicale 3D

Equipemen

Tennis

Cette année, la commune
a mis à profit la saison
estivale pour procéder
à la réfection des
cours de tennis
n°1 et 2 qui
dataient
de plus de
25 ans.



L'école de tennis évolue sur les nouveaux courts.

Confiée à l'entreprise
Sud Tennis de Lunel
(34), cette réfection,
d'un montant total de
265 128 F TTC, a nécessité
trois semaines complètes de
travaux entre la fin août et
la fin septembre.

Les fissures de la dalle
ont été reprises et des trous
pour l'évacuation des eaux
ont été creusés. Le sol a
ensuite été recouvert d'une
couche de graviers puis
d'une couche de béton
poreux. Aplanis et lissés
manuellement à l'aide d'un
cylindre, les deux courts ont

été repeints et grillagés.
Pour finir, l'entreprise a pro-
cédé au traçage des lignes de
jeu ainsi qu'à la mise en
place des poteaux et des
filets.

**Dans le même
temps, des travaux
d'extension du
club-house ont été
réalisés :**

le préau attendant au bâti-
ment a été fermé par un sys-
tème de vérandas. Ces tra-
vaux ont permis de doubler
la surface de cette structure.

Bibliothèque

**La bibliothèque fait
son bilan et prépare
2001.**

Pour bien commencer l'an-
née, elle proposera une
heure d'ouverture supplé-
mentaire au public, et ouvri-
ra le mercredi à **14h30** (au
lieu de 15h30 actuellement).

**La bibliothèque poursuit
son cycle d'animations :**
café-lecture le deuxième

lundi du mois ; soirée conte
avec «la forêt des contes en
vacances» le 23 février
2001 ; les 17 et 21 mars
ateliers d'écriture ; en avril
atelier de calligraphie...

**Et enfin, 2001
devrait voir
l'arrivée d'Internet
à la bibliothèque :**

un poste d'accès sera mis à
la disposition des lecteurs.
Toute l'équipe vous attend
en 2001 et vous souhaite de
joyeuses fêtes.

Gymnase

Construit en 1978, le gymnase municipal de la rue Folle-reau a connu d'importants travaux de réfection aux mois de septembre et d'octobre.



Evolution sur le nouveau sol

Après 22 ans d'utilisation quotidienne par les scolaires et les associations sportives, il était normal que le revêtement d'origine présente quelques signes d'usure. C'est pourquoi l'aire de jeu de la grande salle du gymnase a été entièrement refaite.

L'ancien sol, qui était un assemblage de dalles de caoutchouc posé sur une dalle en béton, a été enlevé

du précédent qui était un sol polyvalent ; il possède ainsi une plus grande élasticité et répond aux normes européennes.

Ce revêtement qui de par sa composition requiert exclusivement l'usage de chaussures de sport n'empêchera toutefois pas la tenue de manifestations extrasportives puisque la commune a fait l'acquisition de



La pose du revêtement

par les Services Techniques de la mairie, la réfection proprement dite étant confiée à une entreprise spécialisée.

Une fois la dalle en béton reprise, un nouveau revêtement bleu en polyuréthane a pu être posé. Celui-ci est composé d'une mousse de 6 mm recouvert d'une résine de 2 mm. Ce nouveau sol est un sol sportif, à la différence

tapis de protection qui permettront l'utilisation de chaussures classiques.

Commencés à la mi-septembre, ces travaux, d'un montant de **300 000 F TTC**, se sont terminés au début du mois d'octobre par le traçage des différentes lignes de jeu, à savoir : handball, basket-ball, tennis, volley-ball et badminton.

Récompenses sportives...

La ville de Saint-Péray, par l'intermédiaire de l'Office Municipal des Sports, soutient le développement du sport et aide sportifs et associations sportives dans la pratique de leur passion.

Remise de la médaille de la Ville à Karim CHELLOUL



Les sportifs à l'honneur



Il était donc normal que la mairie organise une réception en l'honneur de sportifs ayant porté bien haut les couleurs saint-pérollaises en cette année 2000.

Le 27 juin, M. le Maire a ainsi félicité :

Christelle DESPONTIN, Candy FAREL, Océane BARBIER, Emilie GERLAND, Charlene MONTAT, Eva MARTIN et Marlyse CHANGEAS, cadettes du basket-club de Saint-Péray entraînées par **Eric DIEBOLD**, championnes Drôme-Ardèche.

MM. SOUBEYRAND, PONZO et DUCROS, cadets au club de pétanque, champions de l'Ardèche en triplette.

Karim CHELLOUL, vainqueur de la Coupe de France catégorie C en super-légers. Celui-ci s'est également vu décerner la médaille de la Ville de Saint-Péray pour avoir si brillamment représenté sa commune.

M. LASBROAS a profité de cette cérémonie pour féliciter un tout jeune champion : **Thomas RAMESTE**, pilote de moto-cross, vainqueur dans sa catégorie, de la «18^{ème} Nuit de la Glisse» à Lyon.

Contact :
04 75 81 09 09

LES COURRIERS
RHODANIENS

**Tourisme
en Autocars...**

B.P. 148 - 07131 St-Péray Cedex

Devis gratuit sur simple appel pour circuits
ou séjour en autocar.
Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

G
ENTREPRISE
GIAMMATTEO

**Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Eclairage Public et Gaz.**

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél.: **04 75 82 94 91** - Fax: **04 75 82 94 75**

GROUPAMA SUD
ASSURANCES
M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République - 07130 Saint-Péray
Tél.: **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19

SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maitre DE CHALENDAR Louis
Maitre HERAIL-GIORDANO Martine



Un Ministre à Saint-Péray

Invité par le député Jean PONTIER qui l'accompagnait, ainsi que Messieurs Jacques DONDOUX (Vice-président du Conseil général, Maire de Saint-Agrève et ancien ministre du commerce extérieur), Dominique VIAN (Préfet de l'Ardèche), Michel GILBERT (Sous-préfet) et Michel TESTON (sénateur et Président du Conseil général), le secrétaire d'Etat au commerce extérieur,

François HUWART, a effectué le lundi 24 juillet 2000 un voyage d'écoute de la filière fruit dans notre région et visité la société coopérative Fruitcoop.

Il a été accueilli à Saint-Péray par le Maire, **Jean-Paul LASBROAS**, ainsi que **MM. GIACOMAZZI et GOUJARS**, respectivement président et directeur de la coopérative.



Au cours de la visite.

Cette visite ministérielle représente en quelque sorte une récompense pour la Fruitcoop.

Cette société coopérative agricole, créée en 1946 par les arboriculteurs du secteur Saint-Péray/ Guilhaierand / Cornas dans le but de conditionner et de com-



Remise d'un cadeau de bienvenue au ministre.

Après une présentation de la ville et de l'entreprise, M. HUWART et sa délégation se sont vu conviés à une visite des installations, agrémentée de quelques discussions avec responsables et employés de la Fruitcoop. Venu s'informer, il s'est dit à l'écoute des problèmes rencontrés par les acteurs économiques de la filière fruit et a félicité l'entreprise pour ses efforts (35 millions de francs investis ces 5 dernières années).

mercier eux-mêmes leur production, emploie aujourd'hui 20 permanents et près de 350 saisonniers. En moyenne, ce sont 11000 tonnes de fruits, principalement des pêches et des abricots, qui sont conditionnés par la coopérative, dont une part destinée à l'exportation.



Les noces d'or de Louis et Hélène MAUBON

C'est une cérémonie particulièrement émouvante qui s'est déroulée le dimanche 23 juillet 2000 à la mairie de Saint-Péray.

Ce jour-là, M. LASBROS recevait en effet M. et M^{me} MAUBON pour célébrer avec eux leurs **50 ans de vie commune**.

Mariés depuis le 15 octobre 1949,

Hélène et Louis sont installés à SAINT-PÉRAY depuis octobre 1984, où ils sont d'ailleurs bien connus de la population en particulier en raison de leur rôle actif au sein du comité de jumelage. De leur union est née Marie-Hélène qui leur a donné 3 petites filles (Stéphanie, Carine et Sophie).

Hélène MAUBON a exercé une activité professionnelle aux Ets Bachelier à MAUTHES pendant 5 ans et Louis est



Les époux MAUBON recevant la médaille de la Ville.

resté fidèle au même employeur, les Ets Charvet tout d'abord à VIENNE, puis BELLEY et enfin VALENCE en tant que directeur transit.

A l'issue de cette émouvante

cérémonie, Louis et Hélène MAUBON se sont vu remettre par le maire la médaille de la Ville de SAINT-PÉRAY.

Cérémonie de remise des Médailles de la famille Française

Lundi 6 juin, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, quatre mamans de Saint-Péray se sont vu remettre par M. le Maire la médaille de la Famille française.

Il s'agissait de M^{me} Pierrette PREVOST, Josiane BUREL, Michèle BAUGUE et Fabienne RANC. Par ce geste, ces mamans, toutes mères de quatre enfants, ont été féli-



cités pour leurs mérites et récompensées pour avoir fondé une famille nombreuse.

A.P.E.A.

L'APEA (Association des Parents d'Elèves Autonome) organise une Bourse aux Livres «du petit au junior» à la salle des fêtes de Saint-Péray, rue Jeanne D'Arc.

Réception des livres :

Mardi 27 février 2001 de 13h30 à 18h00.

Vente des livres :

Mercredi 28 février 2001 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

120.000 Tulipes contre le Cancer



Après le succès rencontré lors des éditions précédentes, le Lion's Club de Saint-Péray / Guilhaud-Granges a reconduit l'opération 100.000 Tulipes contre le cancer.

A la fin du mois d'octobre, les membres du Lion's Club ont procédé à la plantation, non plus de 100.000, mais de 120.000 tulipes (22 variétés), sur un terrain gracieusement mis à disposition par Monsieur NODIN.

Au printemps 2001 (fin mars, début avril), la cueillette devrait, à n'en pas douter, constituer un moment fort de cette opération et rencontrer un public de plus en plus nombreux.

Cette opération visant à aider la recherche contre le cancer se déroule aussi sur l'ensemble du territoire national et mobilise 30 Lion's Club de France pour la plantation de quelques 3.500.000 bulbes.

Mission Locale pour l'Emploi et l'Insertion des Jeunes

Depuis le 20 novembre, des permanences de la Mission locale sont proposées aux jeunes Saint-Pérollais. Elles ont lieu deux fois par semaine, le lundi après-midi et le jeudi après-midi, de 13h30 à 17h00, dans le bureau social au rez-de-chaussée de la mairie.

Ainsi, M^{me} Malavieille accueillera chaque semaine les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider dans leur orientation professionnelle et de les conseiller dans leurs démarches.

Nos idées, vos couleurs, de la création à l'impression

de la carte de visite à la brochure
Faire part mariage, naissance, deuil
Photocopies numériques Noir/Couleur
Reliures spirale ou collée

IMPRIMERIE
Plancher

23, rue Ferdinand Malet
07130 SAINT-PÉRAY

Tél. 04.75.40.31.65
Fax 04.75.40.57.70

«ALLO TAXIS SAINT-PÉRAY»

Laissez vous conduire... prenez un TAXI

Gérard JOURDY
04 75 403 413

Tous déplacements privés ou professionnels
(Liaisons Gares, Aéroports, aller / retour - Excursions - Colis)
TRANSPORTS DE MALADES ASSIS
(Rayons, Dialyses, Consultations, Hospitalisations, Etc...)

«Où que vous alliez... c'est notre métier»

Location de Matériels
Motoculture de plaisance

Agent : **HONDA JARDIN/STIHL/Husqvarna**
S.A.V. : **BRIGGS et STRATON LOCATION**
VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

18, avenue Victor TASSINI
Centre Ville 07130 saint-Péray

Brico Location Service

Tél.: 04 75 80 00 28
du Lundi au Samedi 8h/12h - 14h/18h30

Chapon
Travaux publics

Canalisateur eau, gaz et assainissement
Irrigation - Génie civil
Ouvrage d'art
Transports
Location de véhicules
industriels et engins
travaux publics

TRAVAUX QUALITE
C3/0134/1997
NIVEAU 3

Zone artisanale du Guimand
26120 MALISSARD
Tél.: 04 75 85 44 20



Histoire et tr

Le Monument aux Morts

Lieu de commémoration, de recueillement lors des journées du souvenir.

Plusieurs fois dans l'année, la France commémore les événements qui ont dramatiquement marqué son histoire, au cours du siècle qui s'achève.

Comme dans toutes les communes, la municipalité, les associations d'anciens combattants invitent au cours de l'année la population à se rassembler devant le monument aux morts, pour des cérémonies du souvenir.

loi du 24 octobre 1922 décida de faire du 11 novembre, une journée fériée, journée du souvenir du sacrifice des 1.400.000 jeunes hommes tués dans les combats de Verdun, de la Somme... (16% des mobilisés, 10% de la population active masculine).

Une souscription pour financer le monument aux morts :

Comme dans pratiquement toutes les communes, Saint-Péray décida d'édifier un monument, lieu de mémoire, de deuil pour les familles et la communauté villageoise en hommage aux 88 jeunes Saint-Pérollais «morts pour la France».

Le calendrier des commémorations

Le 11 novembre, commémoration de l'Armistice qui mit fin à l'effroyable hécatombe de la 1^{ère} guerre mondiale (1914-1918),

Le 8 mai, commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie, fin de la 2^{ème} guerre mondiale (1939-1945),

Le dernier dimanche d'avril, journée du souvenir des victimes de la déportation,

Le 18 juin, commémoration de l'appel lancé de Londres par le Général de Gaulle en 1940 pour que «la flamme de la résistance française ne s'éteigne pas».

La plus ancienne et la plus permanente de ces commémorations est celle du 11 novembre.

Dès la fin de la guerre, en 1918, les autorités nationales organisèrent le culte de la mémoire des soldats morts pour la France «afin de perpétuer l'exemple de leur patriotisme et de leur sacrifice». L'assemblée nationale par la



Monument aux morts près du cimetière.

Dès 1919, se constitua sous la présidence du maire, le docteur Jules BOUVAT, une commission du monument aux morts, chargée de recueillir les fonds nécessaires à sa construction. Un appel fut lancé et les dons affluèrent, dons de particuliers ou lors de mariages et de funérailles.

La commission décida de confier le projet à deux architectes valentinois Messieurs JOULIE et BISSUEL installés 34 rue Emile Augier qui présentèrent l'esquisse d'un monument à «4 faces, en pierre de Ruoms non polie, les parties destinées à recevoir les noms seules polies». Le projet et le devis de 16.000-F furent approuvés par le conseil municipal dans sa séance du 14 juillet 1921.

L'assemblée communale ne donna pas suite au courrier du Préfet qui au nom du ministre des armées, proposait des trophées de guerre, obus, canons pour orner les monuments aux morts.

Pour déterminer son emplacement : un référendum.

Si la volonté générale était que ce lieu de mémoire soit installé au cœur du village, le choix de l'emplacement provoqua contestations et disputes. Pour couper court à toute polémique, le maire décida d'organiser un référendum. Chaque souscripteur fut convié à l'hôtel de ville pour donner son opinion en apposant sa signature dans une des 5 colonnes où étaient mentionnés les emplacements envisagés : place du marché devant la mairie, place de la pompe, cimetière, carrefour de la maison Dupont et de l'institut (entre les caves Gilles et la rue Ferrachat, la maison Gilles était une institution religieuse, école pour jeunes filles), jardin de la mairie.

Résultat de la consultation :

- 94 → pour la place de la Pompe,
- 56 → pour le cimetière, les autres possibilités ne recueillant que quelques voix.

L'installation du monument, place de la Pompe, entraîna la disparition d'un édifice monumental où une pompe à volant permettait

de tirer l'eau d'un puits alors désaffecté.

Des Saint-Pérollais tout en se réjouissant de la disparition de cette pompe encombrante et inutile considéraient cet emplacement peu judicieux s'agissant d'une «place petite et très mouvementée, en raison de la

plus tard, le monument fut enlevé de cette place et installé près du cimetière, place du souvenir français, un endroit qui le met plus en valeur et un lieu plus propice au recueillement lors des cérémonies du souvenir.



présence de nombreux commerçants tels que : épiciers, menuisier, boulanger, boucher, marchand de vins etc... qui reçoivent très souvent des marchandises par gros véhicules que l'on avait pas autrefois». Dans une lettre, l'un d'eux indiquait au maire «je suis certain d'avance que l'avenir confirmera mes dires...» et en effet 70 ans

Les problèmes de fondations sur le puits de la pompe, le surcoût lié à l'inflation, les retards de l'artiste choisi pour décorer d'un «bronze patiné, figure de la victoire» le fronton de l'édifice ne permirent d'inaugurer le monument aux morts que le 11 novembre 1923, lors d'une cérémonie patriotique qui rassemblait derrière les

autorités civiles et religieuses, les anciens combattants, les enfants des écoles et toute la population pour honorer la mémoire des 88 Saint-Pérollais «morts pour la patrie».

La place de la Pompe fut alors débaptisée et devint la place de la Paix, correspondant au souhait de toute la population traumatisée par la guerre. Mais pour les Saint-Pérollais, elle restera longtemps la «place du monument».

Un monument pour la paix :

Au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale, on y inscrivit le nom de nouvelles victimes de guerre, d'un soldat tué dans les combats de 1940, de quatre résistants des forces françaises de l'intérieur et de cinq victimes civiles. Les conflits de la décolonisation, Indochine, Algérie, ne firent heureusement pas de victimes Saint-Pérollaises.

Le monument aux morts, aujourd'hui place du souvenir français, est le témoignage des moments dramatiques de notre histoire. C'est un lieu de mémoire pour les générations actuelles et futures qui rappelle le sacrifice de générations passées, l'abomination des guerres et la nécessité de la paix.



Place de la Pompe au début du siècle

Gedimat Samat

Négoce en matériaux Bricolage
Vente aux professionnels
et aux particuliers

Ouvert du lundi au samedi

Face à Pôle 2000 - B.P. 222
07502 Guilherand - Granges

Tél.: 04 75 44 40 22 (+) - Fax : 04 75 44 58 21



SECURITE ARDROM
Installateur qualifié APSAD

La Protection
La Téléphonie

Pôle 2000

B.P. 133

07131 Saint-Péray Cedex

Tél.: 04 75 81 80 80

Fax : 04 75 81 80 89

SURVEILLANCE POLE 2000



Tél.: 04 75 81 84 84

Fax : 04 75 40 54 02

TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTION CENTRE SERVEUR

G.P.I. 2000



G.P.I. 2000

Tél.: 04 75 40 38 55

Fax : 04 75 40 38 92

AGENTS DE SÉCURITÉ - MAÎTRE CHIEN - RONDES

Portraits

Un St-Pérrollais à l'honneur...

Monsieur MONOLIN

Officier de la Légion d'Honneur

A lors qu'il profite de sa famille et s'adonne aux plaisirs de la lecture, en particulier des ouvrages d'histoire antique, Mr. Robert MONOLIN vient d'être promu Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur au titre de la promotion du 15 juin 2000. La remise officielle de cette prestigieuse décoration par le général CHAIX, a eu lieu à Privas lors des cérémonies du 11 Novembre en présence de M. Le Préfet de l'Ardèche.



Mr. Robert MONOLIN

Cette distinction nationale qui honore notre concitoyen est la légitime récompense d'une action exemplaire au service de la France.

Ancien *enfant de troupe*, en 1948 Robert MONOLIN décide de s'engager dans l'armée et à l'issue d'un peloton spécial il est nommé au grade de sergent.

Après une formation de *commando à Fréjus*, il embarque pour *l'Indochine en juin 1950* où il est affecté dans le secteur de « Bien Hoa ». Durant près de deux années, il fait l'expérience de la guérilla dans la brousse, avec ses embuscades et combats meurtriers.

Ses actions dans des conditions périlleuses lui valent trois citations pour faits d'armes. Des distinctions qui lui seront à nouveau décernées lors de sa campagne en Afrique du Nord.

Après un séjour à l'école militaire de Strasbourg en 1953, il enchaîne les préparations militaires à travers la France en passant par l'école d'application d'infanterie de Saint-Maixent qui le conduit au 15^{ème} Bataillon de Tirailleurs Algériens dans le nord constantinois. En 1962, il fait partie de la commission d'Armistice où nommé au groupe saharien de « MET LILI », il intervient en qualité d'agent de contact avec les troupes du sud.

A son retour en métropole en 1963, il est affecté avec le grade de commandant à l'école militaire d'Aix en Provence où il exerce des fonctions d'encadrement. Puis muté au 170^{ème} Régiment d'Infanterie Motorisée d'Epinal, il se rapproche avec sa famille de Valence, sa région d'origine, avec une affectation au camp de Chambarand dans l'Isère en qualité de chef de bataillon. En 1975, il part en retraite avec le grade de Lieutenant-colonel ne 1977, il s'installe à Saint-Péray où il exerce les fonctions d'adjoint au maire de la ville de 1983 à 1989. Aujourd'hui, fidèle à son parcours, il poursuit son action au sein d'une association d'anciens combattants (UFAC) et préside le Comité Saint-Péray/Tournon de la société d'entraide de la Légion d'Honneur.

Déjà Chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1961 pour services exceptionnels, il accède aujourd'hui à cette haute distinction.



Une vieille famille de vignerons Saint-Périllais Les Darona - Grippa

Guy DARONA est aujourd'hui le représentant de la 6^{ème} génération de cette dynastie de vignerons, installée au quartier des Faures à Saint-Péray.

Vers 1830, l'ancêtre **Jean-Joseph GRIPPA** exploite une propriété, où à côté de la vigne, il pratique, comme c'était la coutume à l'époque, une polyculture vivrière. Il emploie des carriers de Crussol, en «chômage technique», lors des froidures hivernales pour «défoncer» des terrains et planter de la vigne.

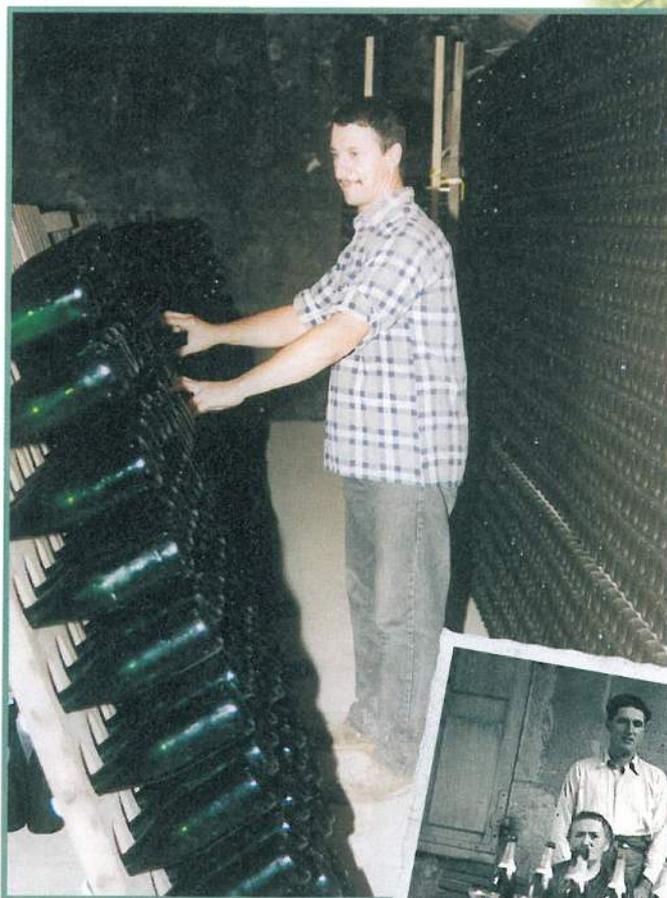
Les livres de compte de la famille, font apparaître des ventes de pièces de vin (tonneaux de 225 litres) à des négociants locaux mais aussi lyonnais ou stéphanois. Son fils **Joseph Eugène** expédie par chemin de fer, à la maison du Taïlly, aux halles centrales de Paris, cerises et raisins de table. Au printemps 1870, 349 kg de cerises puis en septembre, 69 colis de raisins «en panier, pour un poids net de 186 kg». Ces raisins furent sans doute, les derniers fruits reçus dans la capitale, avant son encerclement le 19 septembre par les troupes prussiennes, victorieuses de Napoléon III.

L'héritier **Marius** qui poursuit l'exploitation familiale, se lance dans la vente de vins en bouteilles et la production du «champagne de Saint-Péray», telle est l'appellation de l'époque.

En 1898, c'est la naissance de **Marcel et l'assurance de la relève**. Avec **Marcel GRIPPA**, le vignoble se développe sur les coteaux des Putiers, de Julière, du Serre... **Marcel** participe activement à la vie de son village, au

sein des associations, comme la Boule Mousseuse, le club de rugby installé au stade Paul Etienne. La maison est égayée par la naissance de trois filles.

des obligations militaires, le rejoindre et ensemble ils montent un G.A.E.C. (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). **Guy** sera à son tour



Guy Darona

L'aînée **Monique** épouse au début des années 1950 **Pierre DARONA**, un «voisin» habitant au quartier Meyret sur la commune de Touloud. Il est tout de suite associé par son beau-père à l'exploitation familiale.

Pierre DARONA qui pratique alors la musique au sein de l'Espérance, la prestigieuse batterie fanfare de Saint-Péray qui compte près de 80 musiciens, s'investit dans la vie municipale. Il sera près de 20 ans conseiller municipal.

En 1977, il a le plaisir de voir son fils **Guy**, libéré

Aujourd'hui, **Guy DARONA** et son épouse **Simone** exploitent un vignoble en A.O.C. de 10 hectares, planté en Roussanne et Marsanne, aux quartiers des Faures, du Serre, des Putiers, de Rabate...

Producteur, éleveur, c'est dans les caves de l'ancienne maison familiale que **Guy DARONA** produit du St-Péray Tranquille et du St-Péray «méthode champenoise», appréciés par une clientèle locale mais aussi étrangère, puisqu'il expédie en Belgique et en Allemagne.

Dans le caveau de la maison des Faures, **Guy et Simone DARONA** vendent aussi, au détail, un vin de pays de l'Ardèche (cépages Syrah, Merlot) produit sur la propriété.

La dynastie **DARONA-GRIPPA**, c'est aussi une branche malvinoise à laquelle appartient **Bernard GRIPA**, producteur de Saint-Joseph à Mauves et de Saint-Péray.



La Famille GRIPPA au début du siècle

conseiller municipal de 1983 à 1989.

Après de longues années de travail, **Pierre DARONA** décide au début des années 1990 de prendre une retraite bien méritée.

Malheureusement, il n'aura pas le plaisir de l'apprécier très longtemps, car il décède en 1996.

Ses vignes Saint-Périllaises sont d'ailleurs travaillées par **Guy**. La 7^{ème} génération assurera-t-elle la relève ?

On peut le penser avec **Lionel DARONA** qui après des études des métiers de la vigne au lycée agricole d'Aubenas prépare actuellement un Brevet de Technicien Supérieur.



Visite des travaux de Crussol par les élus



Défilé de la fête des vins Saint-Péray 2000



Départ des cyclas de Saint-Péray pour Gross-Umstadt



M. Lasbroas remet la médaille de bronze du tourisme à M. Plancher, directeur de l'office de tourisme



Marché aux vins de Saint-Péray 2000



Installation du panneau lumineux



Rencontre de boules Italie/France



Visite des travaux école primaire et maternelle des Brémondières



Accueil des chauffeurs de tracteurs allemands



Gross Collège St-Péray : remise des récompenses



Gross-Umstadt - Soirée de l'élection des reines



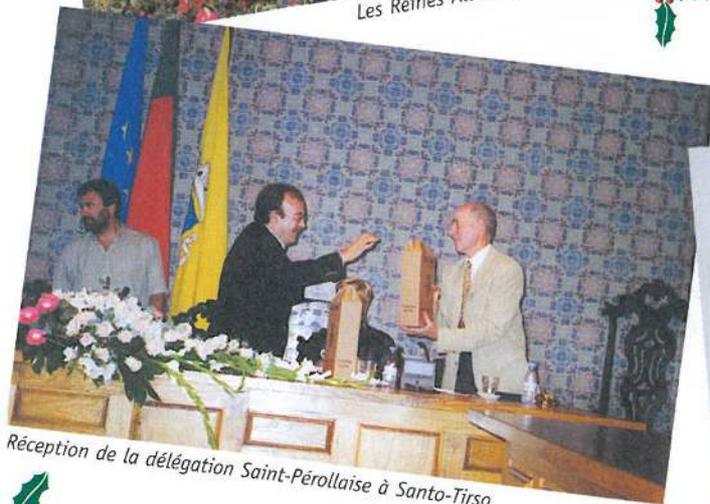
«La Banda Musicale» à Gross-Umstadt



Les Reines Allemandes



La Reine et ses dauphines - Défilé de Gross-Umstadt



Réception de la délégation Saint-Pérolaise à Santo-Tirso



Rencontre de Handball France / Allemagne dans le cadre de la fête des vins



GANT®
SUNWEAR

BAUDOIN OPTICIENS

Angle Place de l'Hôtel de Ville
Rue de la République
07130 Saint-Péray - 04 75 40 43 00

Travaux / A

Travaux de l'Hôtel de Ville...

De nouveaux locaux pour un meilleur accueil

Le déménagement des services techniques municipaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville au mois de janvier prochain marquera la fin des travaux de rénovation et de mises aux normes du bâtiment (accès handicapés, normes de sécurité incendie - issues de secours, escaliers de secours).

Divers travaux de peinture seront réalisés dans la montée d'escalier et dans l'aile droite du premier étage qui seront terminés en mars 2001.

Ces travaux ont été réalisés d'une part par les services techniques de la commune (aménagement des caves, isolation des plafonds, pose des revêtements de sols, plomberie, électricité, branchements téléphoniques et informatiques, peintures...) et d'autre part par des entreprises spécialisées (gros œuvre, maçonnerie, carrelage, chauffage-climatisation, ascenseur...). Ils se sont déroulés étage par étage afin de laisser les services ouverts au public pendant toute leur durée.

Ainsi, une rampe extérieure a-t-elle été construite devant le perron afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et aux mamans avec poussette. Pour le même motif, l'ancienne porte d'entrée en bois a été remplacée, le mois dernier, par une porte vitrée automatique ouvrant sur les services accueil et état-civil.

En outre, un ascenseur a été installé qui permettra à tous d'accéder aux deux étages.

Au 1^{er} étage, qui sera entièrement terminé en début d'année prochaine, se trouvent la salle du Conseil et des mariages, une salle de commission, le bureau des adjoints et de l'opposition et la salle informatique.

Au 2^{ème} étage, dans les anciens combles, les travaux d'aménagement ont permis d'accroître la surface disponible de 400 m² supplémentaires. Ces nouveaux locaux, en service depuis le début de l'année, ont accueilli le bureau du Maire, le secrétariat général, le service du personnel, la comptabilité, le bureau des sports et du jumelage.

Un effort tout particulier a été porté sur l'accueil.



Les services accueil et état-civil

<http://www.impressions-modernes.fr>

Consultez notre site internet

Impressions Modernes

TRAVERSIER
Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88

ménagement urbain

Collège de Crussol

Extension et restructuration au programme des années 2000

Construit par la commune de Saint-Péray, avant les lois de décentralisation, qui ont confié les collèges aux départements, le collège de Crussol a ouvert ses portes en septembre 1984. Conçu pour recevoir au maximum 400 élèves et une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), l'établissement a aujourd'hui largement dépassé les limites de ses capacités d'accueil.

Le développement de la ville de Saint-Péray, de Cornas, a provoqué l'arrivée de flux d'élèves toujours plus importants ces dernières années. Des solutions de fortune furent mises en place : implantation d'un bâtiment préfabriqué, allongement des horaires des cours jusqu'à 17h30, en attendant une extension.

Les démarches répétées des responsables et des personnels du collège, des associations de parents d'élèves, de la municipalité auprès du conseil général ont aujourd'hui abouti.

Le Conseil Général, après études et consultations des différents partenaires (personnels, parents, municipalité), a arrêté, en octobre, la programmation d'un collège 600 et d'une SEGPA de

48 élèves ce qui entraîne la construction de nouveaux bâtiments et la restructuration des locaux existants, pour prendre aussi en compte les nouveaux besoins pédagogiques, techniques, éducatifs (salles spécialisées pour les disciplines scientifiques, foyer des élèves) apparus depuis la construction du collège.

Une réorganisation totale de la SEGPA.

Cette section spécialisée qui accueille des élèves orientés vers une pré-professionnalisation offre depuis sa création deux filières :

- électronique,
 - électrotechnique,
- qui sont rapidement apparues comme inadaptées aux capacités des élèves et aux possibilités de débouchés.

De nouvelles orientations, en prise avec les réalités, ont été retenues par les



autorités académiques, profitant de la restructuration du collège.

Deux nouvelles sections seront proposées aux élèves :

- cuisine, restauration,
- espaces verts, métiers de la vigne.

Ce qui impose l'aménagement de nouveaux locaux et des espaces de travaux pratiques.



Pour l'agrandissement, l'option de surélévation d'une partie des bâtiments existants a été retenue.

→ surélévation du bâtiment «vie scolaire», sur lequel seront implantés, le centre de documentation et d'information (C.D.I.) et les salles d'arts plastiques.

→ surélévation du bâtiment «enseignement général» qui sera doublé, avec la création de 7 salles de cours supplémentaires.

Les salles spécialisées de sciences, technologie..., le foyer des élèves, seront réorganisés.

A la demande de la mairie, l'entrée des élèves sera aussi réaménagée, l'installation d'un auvent permettra de s'abriter en cas d'intempéries, en attendant l'ouverture du portail ou l'arrivée des parents.

Le périmètre du collège sera étendu côté sud sur des terrains donnés par la municipalité.

Des contraintes importantes concernant les procédures et les travaux.

La réglementation des marchés publics impose des

procédures rigoureuses, longues, pour la désignation de l'architecte, des entreprises, donc des délais incontournables.

Pendant toute la durée des travaux, pour permettre le fonctionnement des cours, des bâtiments préfabriqués seront installés sur des terrains jouxtant le collège mis à disposition par la mairie.

Une première tranche, concernant la SEGPA, de nouvelles salles de cours, sera livrée à la rentrée 2002. La deuxième tranche sera terminée pour septembre 2003.

Coût de l'opération, 30 millions de francs TTC.

Un collège rénové et agrandi à 600, plus une SEGPA de 48 élèves, permettront de répondre aux nécessités du moment mais aussi aux évolutions prévisibles de la population scolaire de Saint-Péray et de Cornas.

Elèves, personnels auront alors à leur disposition un établissement qui devrait apporter à tous de bonnes conditions de travail et les meilleures chances de réussite.

**Carrelages
Faïences - Dallages**

**Serge
CHANGEAS**

☎ 04 75 40 28 91
Quartier Biousse
07130 Saint-Péray

**DÉMOLITIONS - TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL - TERRASSEMENTS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES**

ETABLISSEMENTS
GASCHEAU

Maison fondée en 1878



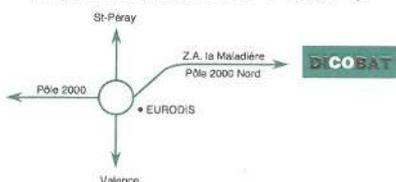
Z.I. de la Motte - 26800 Portes-Lès-Valence
Tél.: 04 75 57 17 44 - Fax : 04 75 57 47 61
Siège social : 13 - 15, rue Pottier
78151 LE CHESNAY



47, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX
Tél.: 04 75 40 47 23
Fax : 04 75 40 57 61

DICOBAT

Direction - Coordination des travaux de Bâtiments
Mètres - Descriptifs - Révisions - Pièces
administratives + CSPS



Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 74 70 70 - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr

Travaux / A

Station d'épuration

**Conformément à
la loi sur l'eau de
1992, il est prévu
que d'ici 2005
toutes les aggro-
mérations soient
équipées de sta-
tion d'épuration.**

SAINT-PÉRAY et GUILHE-
RAND-GRANGES se sont
orientées vers un équipe-
ment commun et les
autres communes
concernées, COR-
NAS, TOULAUD et
SOYONS réfléchis-
sent à un éventuel
raccordement.

Les études
préalables
visant à cali-
brer la station et à en esti-
mer le coût (*environ 38 MF
H.T.*) sont terminées et des
visites ont eu lieu dans
diverses villes en France,
Suisse et Italie afin d'analy-
ser le fonctionnement de dif-
férents types de station.

Le projet retenu est celui
d'une station la plus per-
formante possible puis-
qu'un système de séchage
des boues viendra complé-
ter l'installation.

Le granulat issu du séchage
des boues pourra être brûlé
dans des cimenteries, ce qui
contribuera à une meilleure
protection de l'environne-
ment.

La station d'épuration
sera subventionnée
par l'Agence de l'Eau,
par le Conseil
Général et son
fonctionnement
sera véritablement
intercommunal :
la répartition
du paiement
se fera en
fonction de la
pollution rela-
tive, au mètre
cube produit,
apportée par chaque commu-
ne.



Assainissement...

**Dans le cadre des
travaux d'aména-
gement de l'ave-
nue Louis-Frédéric
Ducros, il est
prévu une exten-
sion du réseau
d'eaux usées
(entre le ruisseau
«Le Bouyou» et le
carrefour de
Tourtousse).**

Conformément au Schéma
Général d'Assainissement de
la commune, réalisé en
application de la loi sur l'eau
du 3 janvier 1992, l'en-
semble des constructions
riveraines de l'avenue
Louis-Frédéric Ducros (ex
route de Touloud) devront
être raccordées au réseau
public. Autrement dit, les
habitations existantes des-

servies par un système d'as-
sainissement autonome
devront impérativement se
brancher au réseau d'eaux
usées. Elles disposeront d'un
délai de 2 ans, à compter de
la réalisation des travaux
d'extension du réseau, pour
se mettre en conformité avec
la législation en vigueur.



ménagement urbain

Calendrier des travaux

Pose de barrières place de l'Hôtel de Ville :

En cette fin d'année, des travaux sont réalisés le long de la place de l'Hôtel de Ville, pour la pose de nouvelles barrières. Celles-ci, de couleur blanche, ont été dessinées par M. RODRIGUEZ, adjoint chargé de l'environnement. Elles ont été fixées après les nécessaires travaux de maçonnerie et la pose de bordures. Ces travaux dont le coût était compris dans le budget de l'aménagement de la place de l'hôtel de ville ont été réalisés afin d'être en conformité avec les normes de sécurité ; les anciennes barrières ne l'étant plus.

Assainissement et mise aux normes des impasses de Marcale :

Signalons également les travaux de mise aux normes et d'assainissement des impasses de Marcale. Ces tra-



Mise aux normes des impasses de Marcale.

vaux qui consistent à séparer les eaux de pluies et les eaux usées concernent l'allée des Peupliers (pour laquelle l'éclairage public a également été refait), l'impasse des Tamaris et l'impasse des Jonquilles pour un coût total de 375.000-F.

Le chantier de la Beylesse :

Dans l'esprit de tous les Saint-Pérollais, le passage sous le pont de la Beylesse constitue un point noir de la circulation depuis bien longtemps. Grâce à la mobilisation de chacun, ce problème est en voie d'être définitivement réglé.



Les travaux ont débuté le 6 novembre 2000 en aval du pont de la Beylesse, à Pôle 2000 Nord (le point bas), et remonteront progressivement vers le pont (le point haut). Ils permettront d'éviter les inondations récurrentes dues à la mauvaise évacuation de l'eau en cas de pluies abondantes. Le chantier, qui consiste à déverser les eaux pluviales dans le Mialan au niveau de la zone Pôle 2000 Nord, a été attribué à l'entreprise GASCHEAU. Des difficultés dans le trafic routier sont à envisager mais les coupures de la circulation seront limitées au maximum. Dans ce cas, des déviations seront mises en place suivant deux itinéraires : soit par la Plaine, pour les véhicules légers uniquement, soit par Guilherand-village.

Route de Toulaud :

L'urbanisation le long de la route départementale 279 et sur la commune de Toulaud ayant entraîné un accroissement considérable de la circulation, d'importants problèmes de sécurité se posaient pour les différents usagers de cette voie. Une enveloppe de dépenses de 2,9 MF pour l'aménagement de la 1^{ère} tranche de cette route et des recettes à hau-

teur de 1,9 MF provenant du Conseil général, de Valence Major et du SD 07 ont été inscrites au budget 2000. Les travaux de terrassement et d'assainissement sont en cours. A terme, l'aménagement de la chaussée et de ses abords permettra la construction de trottoirs et de bandes cyclables de chaque côté de la chaussée.

Le chantier du CEP du Prieuré

(Maison de la Viticulture, de l'Economie et de la Culture) :

Après un démarrage forcément difficile lié à la rénovation des bâtiments (il est effectivement toujours plus délicat et plus long de rénover que de détruire et de reconstruire), les travaux de gros œuvre et de maçonnerie



Installation de la grue au chantier du «Cep du Prieuré».

du sous-sol sont maintenant sur le point d'être achevés. Les fondations ainsi terminées, l'édification du rez-de-chaussée et du premier étage va pouvoir commencer. Depuis l'installation de la grue à la fin du mois d'août, le chantier a trouvé sa vitesse de croisière et se poursuivra à un rythme soutenu. Les premiers signes tangibles de

la construction des bâtiments seront ainsi rapidement visibles.

Les vestiaires du stade de football de la Plaine :

Cette fin d'année marquera le début d'un chantier attendu par tous les utilisateurs des installations du stade de football de la Plaine : les travaux d'extension et de mise aux normes des vestiaires. Les vestiaires actuels sont en effet trop petits compte tenu du nombre croissant d'adhérents au Football Club de Saint-Péray et surtout ils ne répondent plus aux normes sportives et de sécurité en vigueur. Une enveloppe de 1 000 000 F (une moitié en 2000 et l'autre moitié en 2001) sera en effet consacrée à cet indispensable aménagement. Ces travaux de rénovation et d'extension (quatre nouveaux vestiaires dont deux vestiaires arbitres seront en effet construits) devraient se terminer au printemps et être ainsi disponibles pour la prochaine saison.

Aménagement et rénovation du gymnase municipal :

Le gymnase municipal de la rue Follereau continuera à faire peau neuve en 2001. Après la pose d'un nouveau



revêtement au gymnase il y a trois mois, la suite des travaux est programmée pour l'année 2001 : réfection du chauffage et de l'éclairage. En outre, il est prévu de construire des vestiaires et des locaux de stockage pour les salles de gymnastique et de combat qui en étaient jusqu'alors dépourvues. Cet investissement est prévu pour fin 2001 et début 2002.



Ardéchoise Electrique Industrielle

**Construction de Réseaux
Électrique et Gaz, Éclairage Public**
(moyenne et basse tension)
Poste de Transformation

Z.I. du Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96
E-mail : ste.aei@wanadoo.fr

Choisissez
une Banque
qui bouge
avec le village

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

SAINT-PÉRAY
97, rue de la République Tél.: 04 75 40 35 91



SUD RHÔNE-ALPES

Routes - Autoroutes
Aérodromes
Voiries urbaines
Lotissements - ZUP
Infrastructures industrielles
Aménagements sportifs
Ouvrages maritimes et fluviaux

Z.I. La Palisse - B.P. 36
07160 LE CHEYLARD
Tél.: 04 75 29 44 89 - Fax : 04 75 29 46 57



O.P.A.H. : 200 I

Attention dernière année

(opération programmée
d'amélioration de l'habitat).

Des travaux d'amélioration pour vos logements.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, la commune de Saint-Péray a mis en place, pour une durée de 3 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, en partenariat avec les autres communes du S.I.V.M.

Pendant cette période, des subventions majorées et non remboursables sont réservées pour les propriétaires qui effectuent des travaux d'amélioration dans les logements qu'ils occupent ou qu'ils destinent à la location.

Si vous êtes propriétaire du logement que vous occupez à titre de résidence principale, vous pourrez bénéficier de la Prime à l'Amélioration de l'Habitat pour les travaux d'amélioration du confort de votre logement.

Ce dernier doit être achevé depuis plus de 20 ans (sauf travaux d'adaptation aux personnes handicapées et aux travailleurs de nuit).

Vos ressources ne doivent pas dépasser un certain plafond. Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise.

Le montant de la prime varie de **25%** à **35%** d'un montant de travaux plafonné à **85 000 F**; il peut même atteindre **50%** d'un montant maximum de **40 000 F** pour les travaux d'adaptation au handicap.

Si vous êtes propriétaire de logements que vous louez ou que vous désirez louer, vous pouvez prétendre à une subvention de l'ANAH (Agence Nationale pour

l'Amélioration de l'Habitat) pour tous les travaux d'amélioration du confort des logements, à l'exception des travaux d'entretien (peintures, papiers peints...).

Le montant de cette aide (calculée sur un montant de travaux plafonné) sera de :

25% du montant des travaux si le loyer est libre,

35% du montant des travaux si le loyer est conventionné (loyer fixé par l'Etat),

70% du coût des travaux plafonnés à **40 000 F** pour les propriétaires non imposés sur le revenu depuis au moins 2 ans, pour les locataires de condition modeste, pour les travaux liés à un handicap.

Vous devez vous engager à louer vide, à titre de résidence principale, pendant 10 ans et à acquitter la taxe additionnelle au droit de bail. Les travaux devront obligatoirement être réalisés par une entreprise.

Dans le cadre de cette opération, 40 propriétaires de la commune ont déjà bénéficié de subventions pour un montant total de plus de 1 350 000 F qui correspondent à l'amélioration de 44 logements pour un volume de travaux d'environ 4 000 000 F réalisés en grande partie par les artisans locaux.

Si vous pensez être intéressés par cette opération en faveur de votre habitat, nous vous invitons à vous renseigner lors des permanences d'informations tenues par le Cal 07. La permanence a lieu en mairie le 1^{er} mardi de chaque mois de 10h00 à midi.



Présentation de la maquette du CEP du Prieuré par M. SOULLEYS

Cérémonie du concours «Un nom pour la Maison de la Viticulture».

**Le concours
«Un nom pour
la Maison de la
Viticulture,
de l'Economie
et de la
Culture» lancé
en avril a
connu un suc-
cès certain.**

En un peu plus d'un mois, la mairie a reçu 37 propositions. C'est au cours d'une réception organisée en mairie le 22 juin que les vainqueurs et le nom retenu ont été dévoilés. **M. et M^{me} Michel VEZIES** ont en effet proposé...

«Le CEP du Prieuré»

C pour culture,
E pour économie,
P pour patrimoine viticole,
le tout, cep, signifiant plan de vigne.

Les gagnants se sont vu offrir une cave de 36 bou-



Réception en mairie des gagnants

teilles et un lot de consolation a été remis à chaque participant au concours.

Cette cérémonie a également été l'occasion de félici-

ter M. Paul SOULLEYS, créateur de la maquette du CEP du Prieuré qui est actuellement exposée au secrétariat général de la Mairie.



Les Brevés

L'Association Départementale d'Aide au Justiciable

L'Association Départementale d'Aide au Justiciable (A.D.A.J.) poursuit ses permanences juridiques à Saint-Péray. Dans les prochains mois, celles-ci auront lieu les :

vendredi 19 janvier
vendredi 16 février
vendredi 20 avril
vendredi 18 mai
vendredi 15 juin
vendredi 20 juillet
de 13h00 à 16h30.
au rez-de-chaussée du
bâtiment de l'Arzalier.
L'A.D.A.J. ne recevant lors
de ses permanences que sur
rendez-vous, prière de s'ins-
crire au préalable auprès de
l'association à Privas au
04.75.64.59.28.

Croix Rouge

Nouveau à Saint-Péray, la
délégation locale de la Croix
Rouge tiendra une permanence
tous les lundis de 14h à 16h.

Si vous avez besoin d'aides
diverses, de parler, de ren-
contrer du monde, quelqu'un
répondra à vos demandes.
Cette permanence de la
Croix Rouge se tiendra 10
rue du Prieuré à Saint-Péray
(entrée au 20 rue Ferrachat).
Tél.: 04 75 80 04 16

Club fraîcheur

Magasin de vente...
Fruits, légumes, vins
Produits régionaux



Fruitcoop

Route de Nîmes - Saint-Péray
Tél: 04 75 81 85 50
Fax : 04 75 40 59 29

Une agence... des conseils...
des réalisations, des services...
près de chez-vous

7, rue Pierre & Marie Curie
07130 Saint-Péray
Tél: 04 75 40 53 03
Fax: 04 75 80 03 59

Conseil & Créations Publicitaires



Votre spécialiste depuis 1984

TRAITEMENT DE CHARPENTES

NETTOYAGE et IMPERMÉABILISATION
de TOITURES

Produits non toxiques agréés - Possibilité location
Contrôle et devis gratuits - travail soigné

07130
ST-PÉRAY

J. CARRET
Lot. Crussol

04 75 80 02 82

Johnny TARIOTTE
Paysagiste qualifié

CRUSSOL PAYSAGE

Création
et Entretien de
Parcs et Jardins

16, allée la Crozette
07130 Saint-Péray
Tél./Fax : 04 75 81 07 68



ascom

Le partenaire international des applications cartes

pour les opérateurs en téléphonie publique, banques,
organismes de santé, collectivités locales et responsables
de réseaux de transports, à travers trois grands
domaines d'activités :

- Péage Transport Public
- Systèmes de Publiphonie
- Systèmes de Paiement Electronique

Une expérience mondiale inégalée

Chaque jour, Ascom Monétel simplifie dans le monde

- 30 millions de déplacements
- 15 millions de communications
- 15 millions de transactions

Ascom Monétel S.A.

Rue Claude Chappe - BP 348
07503 Guilhaierand-Granges Cedex

Tél. + 33 04 75 81 41 41 - Fax + 33 04 75 81 41 00

Entreprise



THOMAS FEJOZ

Atelier de Lutherie

Avis aux
musiciens,
amateurs, pro-
fessionnels ou
tout simple-
ment curieux,
un atelier de
lutherie guita-
re s'est ouvert
début octobre
sur notre
commune !



Situé avenue de Gross-
Umstadt dans l'entreprise de
bâtiment SAMAT/GEDIMAT,
l'atelier est tenu par
Monsieur Thomas FEJOZ qui
possède une solide formation
de luthier.

La lutherie, comme beau-
coup de métiers de l'artisanat,
est faite de patience, de
minutie, de savoir-faire.

Il y a également dans
ce métier une grande
part de passion liée
aussi à la musique.

Cet atelier permettra aux
musiciens de découvrir ou
redécouvrir la sensibilité d'un
instrument fait main : à l'in-
verse des guitares de série en
contreplaqués, on utilise des
bois de résonance tels le

palissandre, l'acajou ou l'ébè-
ne..., indispensables à la qua-
lité sonore et esthétique.

C'est un travail fait sur
mesure, adapté au jeu et aux
désirs du musicien.

Vous pourrez essayer des
instruments et discuter de
tous problèmes que vous
pourriez avoir avec votre ins-
trument.

Vous pouvez contacter

Monsieur Thomas FEJOZ :

Tél. : 04 75 44 91 88

E.mail :

thomas.fejoz@libertysurf.fr

Musicalement vôtre.



Office Municipal d'Animation Culturelle

L'année s'achève après une saison riche en programmation et ... en émotions.

Au fil des mois, les principaux rendez-vous proposés par l'OMAC (Office Municipal d'Animation Culturelle) sont connus et attendus par les Saint-Pérollais. Cette programmation permet à chacun d'être acteur dans la vie de la cité. Grâce à l'enthousiasme et au dynamisme des bénévoles le centre-ville a pu vivre au rythme de ses fêtes :

«**Papier en Musique**» a présenté toutes les propriétés et les diversités du papier par le biais d'ateliers d'animations. Typographes, calligraphes, relieurs, photographes, fabricants de papier... étaient présents. **Pour animer les podiums disséminés dans le centre-ville, 200 musiciens ont chanté l'éloge du papier au cours des 17 et 18 juin.**

La fête de Crussol a connu un grand succès. Le public nombreux a pu apprécier un spectacle Rock-Théâtre médiéval écrit et interprété spécialement pour l'occasion par trois associations grenobloises (Ex: Vagus-la compagnie du Houblon et Don Quichotte). **L'embrasement du château a réveillé le site magique de Crussol...**

La fête des vins et du jumelage a connu pour cette année symbolique de l'an 2000 une programmation variée et riche en diversité. Devenu le rendez-vous incontournable de début septembre, elle s'inscrit pour la promotion et le label de notre commune.

L'OMAC souhaite promouvoir la culture et s'y est engagé au cours de cette année, par le biais de plusieurs concerts, pièces de théâtre, concours poésie, expositions, bal, vogue de Pâques, conférences et cafés - littéraire - philosophique et poétique :

La programmation 2001 de l'OMAC réserve des surprises de qualité :

Samedi 6 janvier

à 15 heures, spectacle jeune public «*Badoum le Clown*» interprété par le théâtre Apatride et à 20h30 théâtre d'improvisation tout public «*Improvis' A' Show*»

Vendredi 26 janvier,

concert de musique traditionnelle portugaise «*Fado*» avec TALIA au chant (groupe EVASION), Dominique DUMONT à la guitare et Kévin SAGE au violoncelle; à 20h30 au Temple de Saint-Péray, tarifs adultes: 30-F; jeunes: gratuit.

Stages de percussions

organisés au cours de la 2^{ème} semaine des vacances de février (du 12 au 16) et lors des mercredis 21/28 février et 07/14/21 mars. Avec la création d'une batucada pour le carnaval et diverses représentations possibles... **Si vous avez plus de 13 ans, l'OMAC vous attend nombreux pour une fabrication d'instruments et un éveil musical animé par François MALANDRIN (professeur de percussions) et Dominique GERBAULT.**

Inscriptions dès à présent : 04 75 81 05 90 (8 stagiaires minimum et 30 maximum) Tarif: 50-F.

Carnaval et sa troupe joyeusement bruyante vous donnent rendez-vous le **samedi 24 mars** à partir de 8h30 sur la place de la mairie à Saint-Péray. Tous les nez rouges, carmentrans, saltimbanques, sifflets, costumes et casseroles sont attendus pour une ambiance magique.

Vogue de Pâques : du 13 au 16 avril 2001 dans le centre ville de Saint-Péray. Le lundi, la municipalité, l'OMAC et l'UCIAL organisent «*Vin blanc en musique*» où la pogne et le vin blanc seront offerts en fin de matinée.

Le vendredi 4 mai,

concert de percussions avec les élèves et les professeurs de l'Ecole de musique à 20h30 à la salle municipale de Saint-Péray renseignements : 04 75 81 05 90 entrée gratuite.

Le dimanche 20 mai,

concert des professeurs de l'école de musique avec un programme classique interprété par Stéphane DIVOUX (guitare) et Patricia ASCENCIO (flûte), à 17h au Temple de Saint-Péray tarifs adultes : 30-F ; jeunes : gratuit.

Fête de la musique

le samedi 16 juin. Une pléiade musicale animera le centre-ville en compagnie d'animations circo-théâtrales. Un nouveau thème pour de nombreuses surprises attend le public !

Les «Musiciens en Herbe» sont invités à prendre contact auprès de l'OMAC pour la programmation des différents podiums «ouverts à tous».

Autres manifestations :

Les stages de la Compagnie Zinzoline

(ex Cie Pat et Phil)

- Les 20-21 janvier, stage de danse d'improvisation.
- Les 10-11 mars, stage jonglerie avec la Compagnie Révalité.
- Les 24-25 mars, stage sur le théâtre gestuel «l'acteur et le mouvement».
- Du 31 mars au 6 avril «le geste et son interprétation» Théâtre du mouvement.
- Les 28-29 avril, stage «le corps résonance des mots».
- Les 19-20 mai, stage expression orale «Dire la parole».
- Les 09-10 juin, stage de percussions «Dum et Djembé».

Les spectacles de la Compagnie **ZINZOLINE** (entrée adultes: 65-F, adhérents: 55-F, moins de 15 ans: 45-F).

Vendredi 19 janvier à 20h45, la Compagnie ZINZOLINE présente Claire Filmon avec son spectacle solo de danse «NUNC».

Vendredi 30 mars à 20h45, spectacle de Philippe FORCIOLI «Chante et dit».

Vendredi 18 mai à 20h45, théâtre avec Alain et Marion COMBES «MARC L'EVANGILE».

Vendredi 8 juin à 20h45, théâtre musical avec Christian NURY et Jean François PASCAL «CHOUCA».

Tous les stages et les spectacles ont lieu à La Cacharde (route de

Toulaud) à Saint-Péray.
Renseignements: 04 75 81 01 20.

Les stages de l'association Résurgence :

Stages : «Ego par les couleurs» : 20/21 janvier, 24/25 février, 10/11 mars, 21/22 avril, 12/13 mai, 16/17 juin.

Stages : «Théâtre ouvert à tous»: 27/28 janvier, 24/25 mars, 28/29 avril, 19/20 mai.

Stage paysage d'après nature : les 9/10 juin.

Renseignements : Colette Delvenne au 04.75.43.20.56.

Les stages de l'Atelier Nuances :

L'Atelier Nuances propose des stages pendant les vacances scolaires pour le perfectionnement ou l'approfondissement des techniques artistiques. Le stage s'effectue en petite structure de 5 ou 6 personnes
Renseignements : 04 75 81 04 75 ou 04 75 40 50 30.

La programmation de l'Amicale Laïque :

Samedi 3 mars, l'Amicale Laïque vous donne rendez-vous pour son dîner dansant animé par Duo Paradisio à la salle des Fêtes de Toulaud.

Renseignements : 04 75 81.05 90

Du 24 avril au 4 mai, exposition des Amicales Laïques de Crussol (Cornas - Guilhaud - Saint-Péray - Toulaud) «Ecoliers fin de siècle 1885/1914» à la salle AGORA de Guilhaud-Granges.

Renseignements : 04 75 40 27 04

Samedi 9 juin 2001, Gala de Danse de l'Amicale Laïque au gymnase de Saint-Péray
Renseignements : 04 75 81 05 90

Les Ateliers d'Arlequin :

Vendredi 8 juin à 20h30, soirée de Gala au gymnase de Saint-Péray
Renseignements : 04 75 40 36 38

Les bureaux de l'OMAC sont ouverts à toutes les personnes désirant des renseignements, vous pouvez aussi rejoindre le groupe de nos adhérents... et bénévoles qui travaillent à l'animation de notre cité.

OMAC

45 rue de la République
07130 SAINT-PÉRAY
Tél. : 04 75 81 05 90

Les services Publics Municipaux

Mairie Accueil Etat-civil

Tél.: 04 75 81 77 77
 Fax: 04 75 81 77 78
 Horaires: Accueil de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et jusqu'à 18h30 le lundi et 18h le vendredi (sauf période juillet-août et vacances scolaires)

Services Techniques

Tél.: 04 75 81 77 70
 Fax: 04 75 81 77 71
 Horaires: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Secrétariat Général

Tél.: 04 75 81 77 81
 Fax: 04 75 81 77 82
 Horaires: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Ramassage des ordures ménagères

Deux tournées hebdomadaires (y compris les jours fériés), soit lundi et vendredi, soit mardi et samedi. Tri sélectif: jeudi, sauf les jours fériés.

Déchetterie :

rue Henri Dunant
 07500 Guilherand-Granges
 tél.: 04 75 81 10 71
 du 30 octobre au 31 mars : du lundi au vendredi
 10h à 12h et 13h à 17h
 le samedi : 8h30 - 15h

Garderie de l'école du Quai

Rue Raoul Follereau
 Quai Jules Bouvat
 Tél.: 04 75 40 33 66

Garderie municipale du Centre

1, rue Antonin Basset
 Tél.: 04 75 40 36 60

Garderie des Brémondières

18, rue Général Leclerc
 Tél.: 04 75 81 07 74

Garderie du mercredi

1, rue Antonin Basset

Tél.: 04 75 40 36 60
 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Ecoles maternelles

Ecole du Centre

Rue Antonin Basset
 Tél.: 04 75 40 30 88

Ecole des Brémondières

18, rue Général Leclerc
 Tél.: 04 75 40 49 03

Ecole privée de la Sainte Famille

4, rue Pasteur
 Tél.: 04 75 40 44 11

Ecoles primaires

Ecole du Quai

Quai Jules Bouvat
 Tél.: 04 75 40 33 66

Ecole des Brémondières

18, rue Général Leclerc
 Tél.: 04 75 40 30 37

Ecole privée de la Sainte Famille

Avenue Victor Tassinari
 Tél.: 04 75 40 48 19

Enseignement secondaire

Collège de Crussol

Rue Raoul Follereau
 Tél.: 04 75 40 24 90

Equipements sportifs

Gymnase

Rue Raoul Follereau
 Tél.: 04 75 40 49 40

Piscine municipale d'été

Rue Baptiste Marcet
 Tél.: 04 75 40 30 90

Autres services

Equipement

Rue des Alpes
 Tél.: 04 75 81 80 20

Trésor Public

Rue Jeanne d'Arc
 Tél.: 04 75 40 30 46

Recette Locale des Douanes

48, rue de la République
 Tél.: 04 75 40 48 68

La Poste

17, rue de la République
 Tél.: 04 75 81 80 00

Centre de Tri

Rue Paul Langevin
 Zone Pôle 2000
 Tél.: 04 75 81 09 50

Compagnie Générale des Eaux

Square du sud
 Tél.: 04 75 81 09 50

Culture et Tourisme

Bibliothèque municipale

45, rue de la République
 Tél.: 04 75 40 29 92

Ecole municipale de musique

Bâtiment de l'Arzalier
 Tél.: 04 75 40 57 75
 Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Mairie
 Tél.: 04 75 81 77 77

Office de tourisme

45, rue de la République
 Tél.: 04 75 40 46 75

OMAC

45, rue de la République
 Tél.: 04 75 81 05 90

Services de secours d'urgence et de soins

SAMU 15

Gendarmerie 17
 Avenue du 8 mai
 Tél.: 04 75 40 30 23

Sapeurs pompiers 18

Centre de secours
 Avenue de Gross-Umstadt
 Tél.: 04 75 40 39 69

Vie et santé à domicile

48, rue de la République
 Tél.: 04 75 40 32 32

ETAT CIVIL

Ils sont nés...

VEZIES Cécilia	10 juin 2000
DJEMAOUN Léo	14 juin 2000
FRANCON Loïc	22 juin 2000
REYNE Zoé	25 juin 2000
CAUCHOIS Eloïse	3 juillet 2000
CHOSSON Théo	12 juillet 2000
LAPORTE Tom	13 juillet 2000
POTEL Mario	17 juillet 2000
GUILLOT Léane	19 juillet 2000
RUSSO Alison	20 juillet 2000
BLACHERE Romane	30 août 2000
RIPPE Gaspard	7 septembre 2000
LOMBARD Anthony	20 septembre 2000
RAYMOND Thalia	22 septembre 2000
BEDEJUS Louis	1 ^{er} octobre 2000
MONTEREMAL Enzo	3 octobre 2000
AMBROSSE Prescillia	12 octobre 2000
COUTAZ-REPLAND Sacha	12 octobre 2000
ROY Emeline	14 octobre 2000
DESPEYSSSES Clémentine	15 octobre 2000
LE GURUDEC Esteban	16 octobre 2000
GAUTHIER Flavie	17 octobre 2000
DEBELLE-DUPLAN Aude	25 octobre 2000
MATT Cyril	26 octobre 2000
LORENT Baptiste	27 octobre 2000
BUIS Myrtille	15 novembre 2000
BANCEL Lucas	16 novembre 2000
DARNAUD Coleen	24 novembre 2000
de SURMONT Lucille	27 novembre 2000
PETIT Ninon	27 novembre 2000
PETIT Boris	27 novembre 2000

Ils se sont unis...

SEIGNOBOSC Michel et CLUZEL Christelle	17 juin 2000
PATOUILLARD Patrice et RANC Catherine	17 juin 2000
GOETZ Olivier et RUSSIER Sandrine	24 juin 2000
ROBIN Jérôme et ALBERT Stéphanie	24 juin 2000
CHANEAC Olivier et PESENTI Murielle	1 ^{er} juillet 2000
LEFRANC Patrice et MENEGHINI Sabine	1 ^{er} juillet 2000
ORAND Gérard et DORNE Geneviève	7 juillet 2000
DE SAINTIGNON Emmanuel et LELONG Muriel	8 juillet 2000
GOURDON Lionel et VIZZAVONA Sandrine	15 juillet 2000
DARNAUD Stéphane et CREMILLIEUX Virginie	15 juillet 2000
SCHMITT Christophe et CHAPUS Diane	15 juillet 2000
CHABOUD Stéphan et KLINZ Isabelle	29 juillet 2000
MICHEL Lionel et MORETTE Stéphanie	29 juillet 2000
DELPORTE Pascal et GUILBERT Marie-Laure	19 août 2000
LAGARDE Bernard et POPESCU Orestina	19 août 2000
BLANC Fabrice et VIVIER Christel	26 août 2000
NICOLAS Thomas et CHAREYRON Chrystel	9 septembre 2000
DESCLAUX Vincent et SUAREZ Marie-Neige	21 octobre 2000
ALGOUD Frédéric et BABY-ROUINET Géraldine	28 octobre 2000
DUPIN Jean-Luc et FOGERON Nathalie	28 octobre 2000

Ils nous ont quittés...

REVIRAND Prosper - 79 ans	11 juin 2000
MARSANNE Marie - 87 ans	12 juin 2000
CHABANAS Bernard - 49 ans	18 juin 2000
VIALLE Renée - 90 ans	25 juin 2000
GAUCHER Alice - 95 ans	8 juillet 2000
BOISSIER Paulette - 80 ans	10 juillet 2000
SERAYET Alberte - 85 ans	10 juillet 2000
COSTECHAREYRE Jean - 85 ans	16 juillet 2000
BONNET Marthe - 95 ans	17 juillet 2000
ATTOU Jean - 45 ans	25 juillet 2000
PAGNAT Elie - 91 ans	21 août 2000
CHAREYRON Berthe - 80 ans	19 août 2000
VALLA Elise - 72 ans	23 août 2000
DARNAUD Fernand - 63 ans	30 août 2000
ALBERT Jean - 80 ans	16 septembre 2000
DE FAY Denise - 79 ans	19 septembre 2000
POUZET Maurice - 70 ans	21 septembre 2000
PERRIER Richard - 36 ans	25 septembre 2000
MARION Emilia - 70 ans	2 octobre 2000
BOSC Marcel - 89 ans	10 octobre 2000
LEYMARIE Jeanne - 95 ans	15 octobre 2000
COURTIAL Pierrette - 56 ans	27 octobre 2000
DE CHALENDAR Marguerite - 99 ans	26 octobre 2000
DUMONTEIL Jeanne - 96 ans	10 novembre 2000

EDMOND

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

5, place de la Paix
 07130 Saint-Péray
 Tél./Fax 04 75 40 35 92

302, rue Marc-Séguin
 07500 Guilherand-Granges
 Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
 07300 St-Jean-de-Muzols
 Tél. 04 75 07 93 02

VABRES

construction de caveaux et entourages

monuments, pierres, granit, marbres, ciment armé

gravure, sculpture

articles funéraires

fournitures de cercueils

transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière

Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ BESSEYRE & MOUNIER

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence



De nouveaux défis la protection de l'environnement, le tri sélectif...

dans les cinq communes regroupées dans Valence Major :

• Bourg-lès-Valence, • Guilherand-Granges, • Portes-lès-Valence, • Saint-Péray, • Valence

LA PASSION SUR TOUS LES TERRAINS

- **BACS À ORDURES MÉNAGÈRES** Vente et Location
- **SACS** (housses à containers)
- **SERVICE APRÈS-VENTE ET LIVRAISONS**
assurés par nos soins
- Collecte d'ordures ménagères et tri sélectif
- Nettoyement voirie manuel et mécanique
- Location des bennes 10 à 20 m³ (fermées/ouvertes),
Compacteurs tous volumes.
- Nettoyage industriel.
- Gestion de déchetterie
- Enlèvement des objets encombrants et végétaux

NICOLLIN 182, rue Marc Seguin 07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél.: 04 75 40 18 40 - Fax : 04 75 44 09 11



Agent



PEUGEOT

Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06

MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autre fois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magazin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



Sole Mio

«La pizza du soleil»

Z.A. du Guimand - 26120 Malissard
Tél.: 04 75 85 47 74 - Fax : 04 75 85 47 75

**Pizzas cuites au feu de bois
Gamme proposée dans le rayon surgelé de votre supermarché**

